

Déchets recyclés :

Le Couserans peut mieux faire !

En triant 214 tonnes d'emballages ménagers dans le Couserans – soit l'équivalent du poids de deux Airbus ! – vous avez réalisé un geste concret pour protéger notre planète.

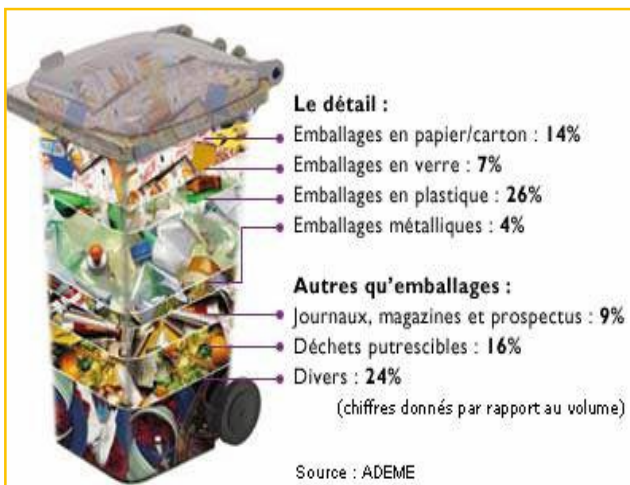
Chacun de vous a mis à la poubelle en moyenne un peu plus de 7,4 kg d'emballages ménagers dans le bac jaune, soit 3 kg de moins qu'en 2004.

Au total pour cette année ce sont tout de même 214 tonnes d'emballages ménagers qui ont ainsi échappé à l'enfouissement. Cependant, ces résultats doivent être améliorés, d'autant plus qu'un certain nombre d'entre vous s'est découragé. N'oublions pas que grâce au tri, chaque emballage recyclé permet la fabrication de nouveaux objets sans gaspiller de nouvelles matières premières.

Prenons l'exemple du verre :

Les 920 tonnes que vous avez triées en 2005 ont permis de fabriquer 2.620.606 bouteilles en verre de 75 cl.

Ce qui aura permis d'économiser 607 tonnes de sable, 496,8 m³ d'eau (soit la consommation domestique moyenne de neuf personnes par an) et 1007,91 MWh d'énergie (soit la consommation domestique moyenne de 98 personnes par an !). Sans oublier que ce sont aussi 920 tonnes de verre qui ne se sont pas retrouvées en décharge pour être enfouies avec les ordures ménagères.



Les emballages représentent environ 30 % du poids et 50 % du volume de votre poubelle.

Il faut faire mieux

La majorité des emballages ménagers consommés finit encore trop souvent dans la poubelle des ordures ménagères. Aussi, les résultats pour 2005 restent largement en deçà de nos espérances et de nos objectifs. Malgré vos efforts, nos bacs jaunes restent encore trop pauvres en emballages. Enfin, 33% du contenu de ces bacs jaunes est refusé suite à des erreurs de tri et donc à la présence « d'intrus » non recyclables (sacs plastiques, ordures ménagères), ou des déchets recyclables, mais qui ne doivent pas se trouver dans les bacs jaunes car ils ne dépendent pas de la même filière (bouteilles en verre, papier, cartons...).

Attention à ces erreurs de tri, car elles coûtent très cher à la collectivité. (voir-ci contre*). Le geste de tri est un geste quotidien... toujours à réapprendre. Alors gardons le cap en 2006.

Baromètre

Année 2005 pour le Couserans.

> déchets ménagers collectés :

359 Kg par habitants ≈ à 2004

> emballages triés collectés :

7,4 Kg par habitants **42 %** par rapport à 2004

> taux de refus* :

33% **10 %** par rapport à 2004

***29.164 €**

(191.303 francs)

C'est ce qu'ont coûté les erreurs de tri ...

... au Sictom et donc au contribuable sur l'année 2005.

En effet, le ***taux de refus** était de **33%**. Ce qui veut dire que 33% du total du contenu des bacs jaunes sur l'année 2005 était mauvais, soit **120 tonnes**. Parmi les intrus retrouvés dans les bacs jaunes, se trouvaient essentiellement des bouteilles en verre, des sacs en plastique, du polystyrène et des sacs d'ordures ménagères.

> Pourquoi ces erreurs coûtent cher ?

- le transport des emballages vers le centre de tri coûte : 63,80 € la tonne**,
- le transports des déchets ménagers vers les centre d'enfouissement : 14,27 € la tonne**

Tout ce qui se trouve dans les bacs jaunes, y compris ce qui n'a rien à y faire, est amené au centre de tri.

Le transport des intrus a donc coûté **5944 € de plus** que ce que cela aurait coûté s'ils s'étaient trouvés dans le bon conteneur !

Ce n'est pas tout, puisque tout ce qui est collecté dans les bacs jaunes se retrouve sur les tapis roulants.

Les intrus ont donc été triés.

Le tri coûte 193,50 € la tonne !

Le tri des 120 tonnes de refus a donc coûté **23.220 € !** Encore une somme qui aurait pu être évitée si les intrus s'étaient trouvés dans les bons conteneurs.

C'est pourquoi, pour éviter de gaspiller l'argent public, il faut respecter les consignes de tri et ne pas jeter n'importe quoi dans les bacs jaunes réservés aux emballages.

** prix 2005

A la loupe : Sictom du Couserans

Que fait-on de vos déchets ?

Les ordures ménagères :

Collecte et transport



Traitement par ENFOUISSEMENT au CET de Saint-Gaudens



Environ 200 tonnes de déchets ménagers sont collectés chaque semaine dans le Couserans pour être transportés au centre d'enfouissement technique de Lioux à Saint-Gaudens. Réduire cette quantité de déchets à enfouir pour préserver notre environnement est une priorité !

Les recyclables :

Collecte et transport

> Emballages



Dépôt au centre de tri de Saint-Gaudens



Tri



Mise en balles

Transport vers des usines qui les transforment en produits recyclés

> Verre



Verrerie d'Albi pour être recyclé en verre

> Papier



Entreprise privée Llau pour être recyclé en papier



Déchets occasionnels :

> Encombrants non valorisables

> Ferraille, huile de vidange, piles, batteries, cartons, ...

> Déchets de jardins

> Gravats

Apport volontaire à une déchetterie du Sictom

Il en existe 7 dans le Couserans. Dépôt gratuit pour le particulier



Traitement

Transport au centre d'enfouissement technique de Liéoux

Entreprises privées (Mazard, Llau...) > Recyclage



Dépôt de Mercenac (en attendant la future plateforme de compostage)

Dépôts d'inertes triés

Éco-geste : le compostage !

Déchets de table et de jardin, pensez à composter :

Les déchets de jardin (taille, branches, gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes etc), les déchets de cuisine (épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, restes de viandes, fruits et légumes... exceptés les agrumes...), les déchets de maison (mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, papier journal, plantes d'intérieur etc)... tous ces déchets peuvent être compostés. Le produit final donne un formidable terreau pour vos cultures. Sachez que la décomposition naturelle de tous ces déchets stockés peut être accélérée (4 à 5 mois) en créant des conditions favorables au bon développement des micro-organismes (mélange de déchets de diverses natures, humidité adéquate, bonne aération par des retournements réguliers).

Pour vous aider munissez vous du guide et d'un composteur

Des informations détaillées sur les techniques de compostage sont fournies dans le guide du compostage qui peut vous être remis au Sictom. Le compostage individuel peut se faire simplement en tas ou en utilisant un composteur ou « bac à compost ». Ce dernier présente des avantages notamment sur le plan esthétique, gain de place et maîtrise du compostage.

Le Sictom du Couserans, avec le concours du Conseil Général et de l'ADEME, vous propose des composteurs écologiques, résistants répondants aux normes de sécurité. Deux capacités sont proposées : 575 litres pour 15 € et 815 litres pour 20 €.

